

Communiqué

PSC: ENFIN DES AVANCÉES POUR LES COLLÈGUES EN ARRÊT AU 1ER JANVIER 2026

Depuis des mois, la CGT Finances intervient à tous les niveaux, et encore lors de la dernière Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi du 7 novembre dernier, les représentants des personnels CGT Finances sont intervenus sur la situation des agents en arrêt maladie au moment de l'affiliation au contrat prévoyance qui n'avaient pas la possibilité d'opter pour l'une des options.

Ces collègues sont pris en charge par leur mutuelle ou opérateur actuels jusqu'à reprise de leur activité. Toutefois ils devaient obligatoirement s'affilier au socle prévoyance alors qu'aucune possibilité ne leur était offerte en matière d'option puisque en cours d'indemnisation. Ainsi en cas de nouvel arrêt maladie après reprise au cours de l'année 2026, ils n'avaient pas accès à une couverture prévue par l'une des options. En effet, l'adhésion aux options étant annuelle, ces collègues auraient alors dû attendre le 1er janvier 2027 pour adhérer à une option, et se retrouvaient donc pendant plusieurs mois avec une couverture incomplète ce qui est inacceptable.

Après plusieurs interventions de la CGT Finances, y compris auprès de la nouvelle Secrétaire générale du ministère, Nous avons été entendus, puisqu'un accord a été trouvé.

Ainsi les collègues en arrêt (qu'il s'agisse d'un temps partiel thérapeutique, de Congé Maladie Ordinaire, de Congé Longue Maladie ou de Congé Longue Durée) au 1er janvier ont désormais la possibilité d'adhérer à l'option 1.

La plate-forme GMF-Vivinter permettant les affiliations ayant été fermée suite à une faille de sécurité, les délais d'affiliation ont été reportés au 31 décembre 2025.

Suite à des travaux d'audit et d'expertise conduits sur la plateforme d'affiliation ayant permis de lever les doutes sur la vulnérabilité, les affiliations en prévoyance pourront reprendre à partir de vendredi 28 novembre.

Les agents en arrêt bénéficient de ce nouveau délai pour opter à l'option 1 s'ils le souhaitent et cela même s'ils ont déjà finalisé leurs démarches d'affiliation.

La CGT Finances continue ses combats pour vous offrir les meilleures garanties de santé et prévoyance et en réduire les coûts.

Agent en activité à temps plein	mon parcours d'affiliation est finalisé	J'ai une dispense	Je ne peux ni adhérer au socle ni à l'une des options
		Je suis affilié	Je peux demander une modification de mon affiliation et déposer une dispense
			Je peux souscrire à l'une des options ou modifier l'option choisie initialement
	Mon parcours d'affiliation n'est pas finalisé	Je peux déposer une dispense ou adhérer au socle et à l'une des 2 options	
Agent en arrêt ou en temps partiel thérapeutique	mon parcours d'affiliation est finalisé	J'ai une dispense	Je peux demander une modification, adhérer au socle et à l'une des 2 options
		Je suis affilié	Je suis affilié au socle, Je peux demander à opter à l'option 1
			Je peux demander une modification de mon affiliation et déposer une dispense
	Mon parcours d'affiliation	Je demande une dispense	